

Travail de fin de formation

Domaine : Travail social

Filière : Travail social

1. Descriptif du travail de validation – DAS ISY 2018-2020

L'évaluation de l'ensemble des compétences acquises au cours de la formation se fait par la rédaction d'un protocole d'intervention, c'est-à-dire une étude de cas.

La situation professionnelle présentée peut avoir été travaillée en supervision.

Il s'agit donc de présenter une situation issue de son contexte professionnel (avec tous les camouflages d'identité nécessaires pour des questions de confidentialité) dans laquelle le-la participant-e est légitimé à se positionner en tant qu'intervenant-e.

Après avoir présenté les informations pertinentes qui permettent de comprendre le contexte et les personnes en présence, le-la participant-e devra montrer comment il a construit des hypothèses de compréhension, comment il les a vérifiées et comment il a construit une stratégie d'intervention. Il devra ensuite montrer comment il l'a mise en œuvre, avec quels effets et comment il a réajusté son intervention en fonction des rétroactions du système d'intervention. La clarté de son positionnement en tant qu'intervenant-e dans un contexte spécifique devra également apparaître.

Le-la participant-e rendra aussi compréhensible la manière avec laquelle il s'utilise lui-même dans l'intervention.

2. Organisation

Crédits : 5 ECTS

Langue principale :

(Obligatoire – x réponses possibles)

Français

Allemand

Autres : ..

Italien

Anglais

3. Critères de validation

- Ce travail est individuel.
- Il n'y a pas de directeur de travail de fin de module.
- Les formateurs peuvent être consultés sur des questions précises.

Les critères de validations sont :

1. Capacité à présenter une situation en termes systémiques et à en maîtriser les concepts.
2. Pertinence et vérification des hypothèses élaborées prenant en compte l'ensemble des personnes impliquées et donnant un sens aux événements concernés.
3. Capacité à construire une stratégie d'intervention en lien avec l'hypothèse posée et en adéquation avec le contexte professionnel du-de la participant-e et avec le contexte de l'utilisateur.
4. Capacité d'implication personnelle et clarté du positionnement dans le rôle d'intervenant-e.
5. Capacité à prendre du recul pour évaluer son action.

Le travail sera lu et évalué par l'un des formateurs. En cas de doute sur son acceptation, il sera soumis à une deuxième lecture auprès d'un autre formateur.

La validation figurera dans le bulletin de note par la mention « acquis » ou « non acquis ».

Comme prévu dans le règlement d'étude, une remédiation est possible.

4. Volume et délai

Le travail comportera 12 à 15 pages.

Ce travail a un statut privé. Il est néanmoins nécessaire que les données personnelles qui permettraient l'identification de personnes soient camouflées.

Le délai pour le remettre est fixé **au 16 septembre 2020**.

Ce travail sanctionne l'ensemble de la formation et est validé par 5 crédits ECTS